



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Residential Expertise	
Solicitation No. - N° de l'invitation 23229-129462/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 23229-129462	Date 2013-10-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$Q-007-26342	
File No. - N° de dossier 007sq.23229-129462	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-15	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wheeler-Fournier, P. A.	Buyer Id - Id de l'acheteur 007sq
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1352 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification vise à répondre aux diverses demandes de renseignements relatives à cette demande d'offres à commandes

- Q1.** Page 2 de la demande d'offres à commandes (DOC) ce besoin est limité aux produits et(ou) services canadiens. "

Page 92 de la DOC :

" 2.1 Attestation du contenu canadien
Cet achat est limité aux services canadiens.

L'offrant atteste que :

() le service offert est un service canadien tel qu'il est défini au paragraphe 2 de la clause A3050T. "

- Q.1(a)** La question est de savoir si TPSGC laissera tomber cette exigence puisqu'elle semble enfreindre l'Accord de libre-échange nord-américain et va à l'encontre de la lettre et de l'esprit de l'entente de coopération en matière de réglementation entre les gouvernements américain et canadien. Les produits d'approvisionnement visés ne sont pas les produits de sécurité nationale, notamment, qui ont été appliqués aux services de technologie de l'information et aux autres services électroniques sensibles. Si TPSGC ne laisse pas tomber cette exigence, pouvez vous préciser les raisons pour lesquelles cette disposition est maintenue, citant précisément les diverses dispositions législatives et réglementaires applicables?
- Q.1 (b)** Mon client est une société multinationale ayant une forte présence au Canada, y compris d'importantes installations à Toronto. Cependant, pour présenter une offre pour certains des produits énumérés dans la DOC, la société fera appel à des outils d'analyse et à d'autres ressources offerts aux États-Unis. La DOC lui permet elle de le faire?
- Q.1 (c)** Ces dispositions seront-elles supprimées puisqu'elles enfreignent clairement l'Accord de libre-échange nord-américain ainsi que la lettre et l'esprit de l'entente de coopération en matière de réglementation entre les gouvernements américain et canadien?
- R.1(a)** En réponse à Q.1 (a), ce marché est assujéti à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) seulement. Ce marché comprend des services de recherche et de développement, lesquels sont exclus de l'application de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conformément à la section B (Services exclus) de l'annexe 1001.1b-2 du chapitre 10 et ne font pas partie de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce conformément à l'annexe 4 (Services). Puisque les dispositions de l'ALENA et de l'AMP-OMC ne s'appliquent pas à ce besoin (et les dispositions de l'ACI s'appliquent), le besoin de limiter aux produits et(ou) services canadiens est retenu dans la DOC. De plus, les ententes sur les revendications territoriales globales ne s'appliquent pas au marché proposé puisque les travaux ne seront pas livrés ni effectués dans les régions visées par ces ententes.
- R.1 (b)** Quant à savoir si la DOC ne permet pas à une société de faire appel à certains de ses outils d'analyse et à d'autres ressources offerts aux États-Unis, la réponse suivante est fournie : Concernant La Politique sur le contenu canadien s'applique au présent marché et la concurrence sera limitée exclusivement aux fournisseurs qui peuvent offrir des biens ou des services canadiens lorsque l'agent de négociation des contrats est d'avis qu'il existe, sur le marché, au moins trois de ces fournisseurs. Pour déterminer l'admissibilité de l'offrant, veuillez consulter l'article 2.1.1 (Définition du contenu canadien) à la page 92 de la présente demande d'offre à commandes ainsi que l'annexe 3.6 du Guide des approvisionnements pour plus de renseignements sur la Politique sur le contenu canadien.

Solicitation No. - N° de l'invitation

23229-129462/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

23229-129462

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

007sq23229-129462

Buyer ID - Id de l'acheteur

007sq

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.1 (c) Veuillez consulter la réponse à R.1 (a).

Q.2: Quelle est la définition de "lignes" à la partie 4 de la DOC? Est-ce que cela signifie a) deux lignes physiques de script sur une page imprimée ou b) deux phrases?

R.2: " ligne(s) " peut être interprétée(s) comme " phrase(s) " véhiculant une description claire et brève de l'exigence stipulée dans la DOC.

Q.3: Les offrants peuvent-ils soumettre une offre pour un domaine d'expertise seulement?

R.3: Les offrants peuvent soumettre une offre pour un ou plusieurs domaines d'expertise conformément aux limites indiquées à l'article 1 de la partie 3 de la DOC.